



*Communiqué de presse, 14 février 2020*

Commission fédérale des migrations CFM

## **Des cartes et tableaux interactifs fournissent des informations sur la pratique de naturalisation**

**En Suisse les cantons et les communes jouent un rôle crucial pour déterminer qui sera naturalisé via une procédure ordinaire. Jusqu'à présent, aucun chiffre détaillé n'a été publié concernant ce type de naturalisations. La Commission fédérale des migrations CFM et l'Université de Genève (UNIGE) ont comblé cette lacune : désormais, des cartes et des tableaux interactifs fournissent des informations sur la pratique de naturalisation au niveau local.**

La naturalisation permet aux ressortissants étrangers d'accéder au même plan juridique que les citoyennes et les citoyens suisses et les reconnaît formellement comme Suisses. La procédure de naturalisation ordinaire est une question particulièrement complexe : les communes, les cantons et la Confédération sont impliqués dans l'évaluation de l'aptitude des personnes à obtenir le passeport suisse. Ils évaluent si les demandeurs s'identifient suffisamment à la Suisse et s'ils sont intégrés. Pour ce faire, ils disposent d'une large marge d'appréciation.

Aucun chiffre détaillé sur la naturalisation ordinaire n'était jusqu'à présent disponible. Pour combler cette lacune, l'Université de Genève et la CFM ont développé un outil en étroite collaboration pour comparer les différences locales en matière de naturalisation ordinaire. Les responsables politiques, les personnes en charge de l'intégration ainsi que toute personne intéressée peuvent consulter les données et les comparer avec celles d'autres communes et cantons.

Grâce aux cartes et tableaux interactifs, tout un chacun peut, par exemple, apprendre qu'entre 1992 et 1996, la ville de Genève a naturalisé via la procédure ordinaire une proportion nettement plus importante de sa population résidente étrangère que la ville de Neuchâtel, mais que cette tendance s'est inversée dans les années 2011–2017. On y découvre aussi que le canton du Valais a enregistré une augmentation significative du nombre de naturalisations ordinaires pour la période 2011–2017 et que la proportion d'étrangers qui sont naturalisés dépend largement de la taille de la commune.

***Lien vers le site internet de la CFM et de l'Université de Genève :***

<https://www.ekm.admin.ch/ekm/fr/home/staatsbuergerschaft-citoyennete/staatsbuergerschaft/einbuergierung/ordentlich/kantone-gemeinden.html>

<https://www.unige.ch/sciences-societe/ideso/recherche/naturalisation-f>

***Analyse des données 1992-2010 :***

Philippe Wanner et Ilka Steiner (2012) : La naturalisation en Suisse - évolution 1992–2010. Commission fédérale des migrations CFM. (([https://www.ekm.admin.ch/dam/data/ekm/dokumentation/materialien/mat\\_einbuerg\\_f.pdf](https://www.ekm.admin.ch/dam/data/ekm/dokumentation/materialien/mat_einbuerg_f.pdf)))

**Contact/Questions :**

Sibylle Siegwart, Commission fédérale des migrations CFM, [sibylle.siegwart@ekm.admin.ch](mailto:sibylle.siegwart@ekm.admin.ch),  
+41 58 465 85 02, +41 79 877 55 32

Prof. Dr. Philippe Wanner, Université de Genève, [philippe.wanner@unige.ch](mailto:philippe.wanner@unige.ch),  
+41 22 379 89 30, +41 78 806 28 69